

CIPIÈRES : ARCHITECTURE D'UN ÉPIERREMENT

PROSPECTION INVENTAIRE

Henri GEIST

Sur des terrains calcaires du Jurassique supérieur où la pierre est abondante, des replats et des pentes ont jadis été intensivement épierrés pour permettre la culture des céréales.

Ainsi, le terroir de Cipières compte de très nombreux épierrements agricoles. Ceux-ci se présentent sous la forme de gros murs de 4 à 6 mètres d'épaisseur, sur 2 mètres environ de hauteur, ou de tas de pierres en bordure des champs mis en culture. Ces épierrements peuvent être petits (quelques mètres cubes), gros (plusieurs dizaines de mètres cubes) ou énormes (plus d'une centaine de mètres cubes).

La plupart des épierrements sont ceinturés par un mur de soutènement de un à trois mètres de haut et leur stabilité dépend du rapport proportionnel entre la hauteur et la base. Si la hauteur d'un épierrement ne respecte pas cette règle, c'est-à-dire si la dimension de sa hauteur est supérieure à celle de sa base, la masse de pierres s'écroule lentement avec le temps en recouvrant et en débordant le mur

qui alors se ruine en aggravant son affaissement. C'est le cas de la plupart des énormes épierrements que nous connaissons dans des sites montagnards jadis très agricoles, comme à Cipières ou à Rigaud, sur le plateau de Dina, dans les Alpes-Maritimes.

Pour obtenir un monticule très haut, il convient de déverser les pierres au fur et à mesure, sur la circonférence du tas, en s'élevant progressivement sur une rampe aménagée ; si l'on souhaite que la structure soit solide et donc durable, il faut alors une construction homogène avec des pierres assemblées de la base au sommet.

C'est ce type exceptionnel d'épierrement que nous avons étudié sur la commune de Cipières, au lieu-dit "La Crous".

DESCRIPTION

Cet épierrement agricole (constitué de pierres de dimensions moyennes d'environ 0,30 m pour la plus grande arête) est construit



Phot. A - Epierrement de Cipières

à l'angle droit d'un long mur en pierres sèches de 2 m de hauteur, ayant servi à la fois de clôture à des champs cultivés et d'épierrement, ce qui explique son épaisseur variant de 4,70 m à 6 m (phot. A).

L'épierrement, occupe une surface en légère déclivité de 56 m², dont le contour est celui d'un triangle scalène de 17,5 m de grand côté, avec un périmètre d'environ 41 m ; son aspect est celui d'un tronc de cône de 4 à 5 m de hauteur contenant approximativement 150 m³ de pierres montées comme un mur à deux parements se rejoignant à leurs extrémités. Le premier parement s'élève en muraille, de la base au sommet, et le second par paliers, vers l'intérieur de l'ensemble, comme des contremarches (fig. 1). Le premier palier est une rampe permettant d'augmenter la hauteur de l'épierrement qui pourra être ainsi entièrement bâti, à l'inverse de la plupart des gros dômes de pierres simplement entassées derrière un mur régulier que l'on franchissait après avoir gravi une courte rampe.

SCHÉMA DE LA CONSTRUCTION

(Fig. 2).

Première phase

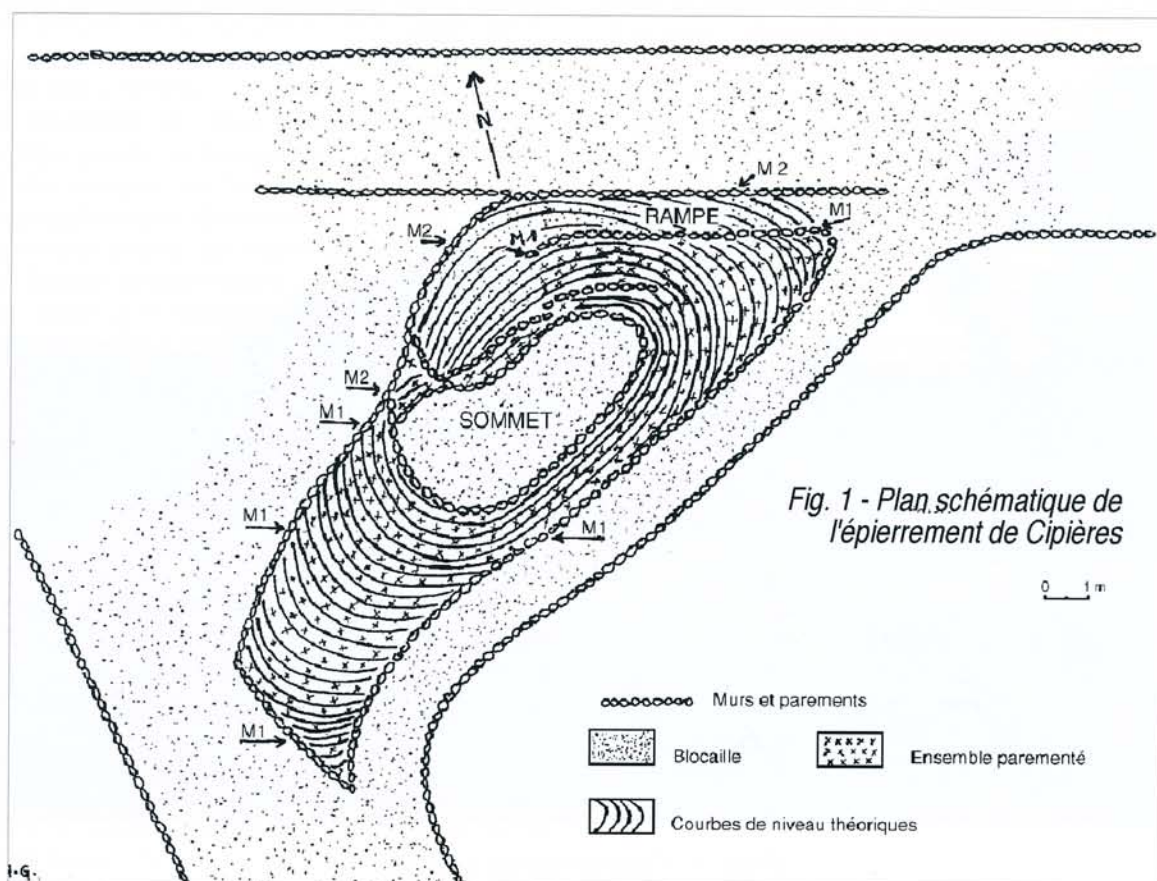
A - Des pierres sont accumulées pour former un tas, plus ou moins circulaire, qui sera agrandi en augmentant la longueur du rayon. A une distance déterminée, en fonction

de la quantité de pierres disponibles, de la topographie ou pour obtenir une assise suffisamment importante, le tas de pierres, d'une hauteur de 1,20 m environ, sera arrêté et bloqué par un mur (M1) de même hauteur. Ce mur, monté en pierres sèches avec un fruit, est dit de soutènement puisqu'il contient un remplissage. L'ensemble achevé représente une enceinte pleine de pierres, plate-forme arrondie et fermée par un parement extérieur monté à partir du sol.

B - De cette enceinte, et appuyé contre celle-ci, sur environ le quart de son périmètre, on entassera encore des pierres en s'élevant progressivement du niveau du sol jusqu'à hauteur d'homme. Ce tas de pierres, de 1 m de largeur, sera lui aussi arrêté et bloqué par un mur (M2) qui, à son extrémité (13 m environ), se rattachera au mur (M1). Ce nouveau mur, monté en pierres sèches avec un fruit, est aussi de soutènement puisqu'il contient un remplissage. L'ensemble achevé représente une plate-forme rampe A, dont le remplissage est contenu entre deux murs de soutènement devenus parements intérieur et extérieur (M1 et M2). Le parement intérieur de la rampe est donc enfoui.

Deuxième phase

Sur le sommet du mur (M1) de l'enceinte plate-forme, et de celle-ci, élévation d'un pare-



ment, toujours d'environ 1,20 m de hauteur, dans le prolongement du parement extérieur de l'enceinte avec son fruit. L'accès à la plate-forme se fait à partir de la rampe dont le parement extérieur (M2) sera également surélevé. Cette nouvelle enceinte ainsi que la rampe seront remplies de pierres superposées en rangées successives accolées à partir du mur pour former une seconde plate-forme parementée B. L'ensemble atteint alors environ 2,50 m de hauteur.

Troisième phase

Toujours sur le sommet du mur (M1) de l'enceinte plate-forme, et de celle-ci, élévation d'un parement, d'environ 1,20 m de hauteur, dans le prolongement du parement extérieur de l'enceinte avec son fruit. Ce niveau de mur est atteint par la rampe qui, au fur et à mesure, s'élève en retrait par rapport à son mur (M2) de soutènement dont elle suit le contour de sa base. Les pierres du remplissage seront toujours superposées en rangées successives accolées pour former un mur parementé et une troisième plate-forme C. L'ensemble atteint alors environ 4 m de hauteur.

Quatrième phase

A partir de la dernière plate-forme C, et légèrement en retrait du sommet du mur (M1),

élévation d'un parement d'environ 1 m de hauteur, avec du fruit, pour terminer la construction par une dernière petite plate-forme sommitale D, ovale, d'environ 6 m de long sur 2 m de large avec encore des pierres superposées en rangées successives accolées. L'aspect général de l'épierrement achevé peut être comparé à une pyramide tronquée dont une des faces latérales est fortement inclinée par paliers jusqu'au sommet, alors que l'autre a l'aspect d'un grand mur avec un fruit d'environ 1 mètre.

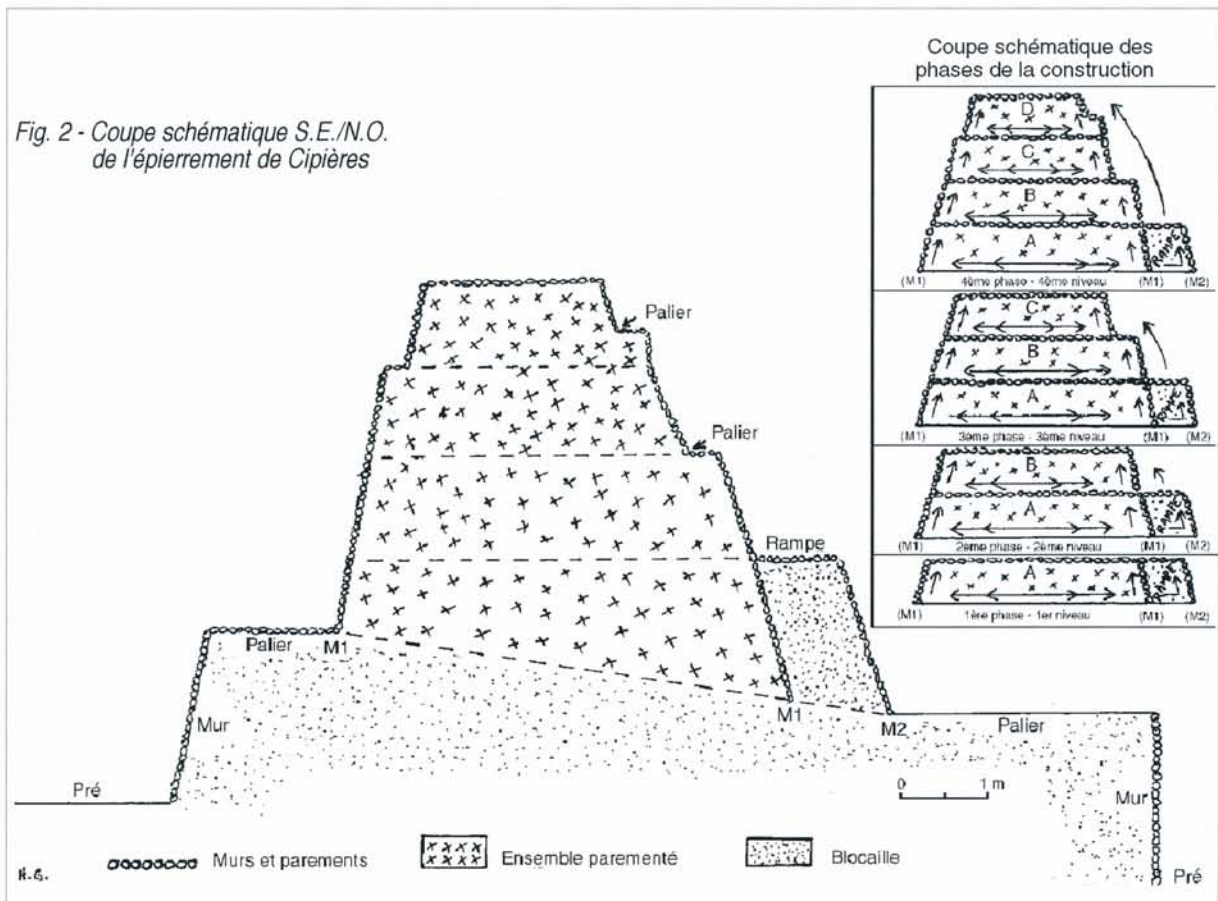
Ainsi, s'achève la construction monumentale d'un simple tas de pierres dans l'unique but de nettoyer un champ.

RÉFLEXIONS

Les épierrements n'ont pas d'histoire écrite, ils font partie des travaux des champs et de la banalité quotidienne du paysan. Ce ne sont pas des constructions imposables et le seul repère, pour tenter de déterminer leur âge, pourra se trouver sur un cadastre mentionnant, pour la première fois à son emplacement, une terre labourable. Et encore !

C'est vers le XVIIe et surtout le XVIIIe siècle que le terroir de Cipières fut (comme partout ailleurs) intensivement aménagé pour la culture ; en 1765, la commune comptait 1033 habitants alors qu'en 1861, il n'en comp-

Fig. 2 - Coupe schématique S.E./N.O. de l'épierrement de Cipières



tait plus que 640. C'est, nous pensons, à cette époque que la plupart des gros épierrements sont apparus.

Celui que nous venons de décrire appelle deux questions.

1/ Pourquoi une telle architecture pour un tas de pierres ?

2/ Pourquoi ce type d'épierrement est-il rare ou exceptionnel ?

La première réponse nous paraît évidente. Ainsi que nous l'avons vu, la solidité d'un énorme épierrement dépend de l'indispensable cohésion des pierres pour assurer sa durée et, c'est apparemment, ce qui a été recherché ici.

La seconde réponse est plus difficile à donner. En effet, parmi les nombreux épierrements volumineux que nous avons pu observer dans les Alpes-Maritimes, il est le seul entièrement architecturé et pratiquement intact. Cet ouvrage est le fruit d'une méthode, d'une constance et d'une méticulosité qui dénote un souci de perfection inhabituel pour un banal épierrement.

Tous les tas de pierres de Cipières sont traditionnels, c'est-à-dire représentés par un monceau de cailloux contenus par un mur ou,

parfois en partie, par un talus. Ici, exceptionnellement, c'est un monument où chaque pierre a été posée, ajustée, calée avec une esthétique qui ne paraît pas correspondre à sa destination, si bien que, hors du contexte agricole dans lequel il se trouve, il pourrait évoquer un tumulus. Ici encore, il n'est pas, à notre avis, possible d'envisager cette hypothèse, car l'appareillage est identique à celui de tous les murs avoisinants.

CONCLUSION

Toutes les constructions rurales en pierres sèches sont l'expression d'un savoir-faire séculaire et d'une symbiose entre le paysan et sa terre. L'épierrement bâti de Cipières est la remarquable représentation d'un art agreste qui émerge au milieu des pierres.

C'est pour cette raison que nous avons pensé que cet épierrement méritait une attention particulière et une courte étude, afin de l'inclure dans le fonds patrimonial de Cipières, auquel Monsieur le Maire, Jean-Claude Ruas, qui nous l'a montré, est très attaché.